

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE GIRONDE

 Pôle santé publique et santé environnementale,  
service santé environnementale

**Destinataires**

 MONSIEUR LE PRESIDENT - BORDEAUX METROPOLE  
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE FLOIRAC  
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ EAU FRANCE (BDX METROPOLE)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : BORDEAUX METROPOLE**

Prélèvement	00208920	Commune	FLOIRAC
Unité de gestion	0005 BORDEAUX METROPOLE	Prélevé le :	mardi 23 octobre 2018 à 11h15
Installation	UDI 002239 PASTEUR	par :	LABO LDA33 - VILLATARSANA
Point de surveillance	P 0000001926 P. CURIE	Type visite :	D2CP
Localisation exacte	MAISON PIERRE GARMENDIA- SANITAIRES FEMMES- 1ER JET-		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type del'analyse : NCP

Code SISE de l'analyse : 00212160

Référence laboratoire : INC/09478/1

**Analyses laboratoire**
**Résultats**
**Limites**
**Références**
**Observations**
**OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX**

	Résultats	Limites	Références	Observations
Cuivre	0,19 mg/L	2	1	
Nickel	7,3 µg/L	20		
Plomb	<0,5 µg/L	10		

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00208920)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Bordeaux le 19 novembre 2018

Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal



GISELE DEJEAN